

Newsletter CdC – Le point de vue des cantons 4/2019 : En ligne de mire

Rapport final « Administration numérique » ou comment réussir la transition

Une nouvelle gouvernance pour la transition numérique - Le rapport « Administration numérique : projet d'optimisation du pilotage et de la coordination de la transformation numérique au sein de l'État fédéral » envisage plusieurs solutions pour renforcer la collaboration institutionnelle entre la Confédération, les cantons et les communes dans le domaine de la numérisation.

Si la Suisse est à la pointe dans les secteurs de la high-tech et de l'innovation, elle accuse un certain retard dans le domaine de la numérisation. Les quelque 2200 communes, 26 cantons et 7 départements fédéraux mènent tous des projets très ambitieux, qui n'ont cependant pas permis d'obtenir les résultats nécessaires pour faire de la Suisse un pays plus compétitif dans le numérique et la cyberadministration. La place économique suisse est sous pression. Conscients de l'urgence d'optimiser le pilotage de la numérisation à l'échelon institutionnel, la Confédération et les cantons viennent de publier le rapport « *Projet d'optimisation du pilotage et de la coordination de la transformation numérique au sein de l'État fédéral* ».

Une nouvelle gouvernance

Le succès de la transition numérique passe par une nouvelle gouvernance : tel est l'un des constats du rapport final, qui propose une réalisation en trois étapes. La première étape consistera à passer de la situation actuelle (statu quo) à une plate-forme politique. La seconde permettra de doter cette plate-forme de compétences décisionnelles (restreintes). La troisième, enfin, prévoit la mise en place d'une autorité commune à la Confédération et aux cantons. Les ressources à disposition seront mutualisées dans un souci d'efficacité. Chaque étape sera suivie d'une évaluation qui permettra de tirer des conclusions utiles pour passer à la suivante.

Le fédéralisme pour relever les défis du numérique

La Suisse est un État fédéral, peu enclin aux solutions centralisatrices. Il s'agit aujourd'hui de développer une infrastructure numérique commune que la Confédération, les cantons et les communes pourront utiliser pour leurs projets de numérisation. En effet, le succès de la transition numérique dépend d'une coopération performante pour toutes les questions transversales : planification et coordination des projets législatifs, réglementation de l'échange électronique des données entre les autorités, définition de normes contraignantes en matière de sécurité des données, création de services de base nationaux tels que l'identité électronique (eID), ou l'encouragement de l'innovation.

Suite de la procédure

Le rapport est en consultation auprès des services compétents de la Confédération, des cantons et des communes. La Confédération et les cantons évalueront les réponses et arrêteront la suite de la procédure d'ici au printemps 2020. La plate-forme politique devrait être mise en place avant la fin 2021 pour remplacer la coopération menée actuellement dans le cadre de l'organisation cyberadministration suisse (première étape).